

2021

RAPPORT annuel

Du Conseil National de
Concertation et de Coopération
des Ruraux du Sénégal



Préparé par Aliou Ba-Fatou Niang et Aliou Sambou Bodian

sommaire

I

I RAPPEL DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS : 3

**II. RÉALISATIONS DANS L'INFLUENCE DES POLITIQUES PAR LA
PRODUCTION D'ÉVIDENCES : 4-**

1. Bloc 1 : productions de connaissances :5

2. Bloc 2 : mobilisations sociales :6

3. Bloc 3 : campagnes et dialogues :6

III. LES RÉALISATIONS DANS LA FOURNITURE DE SERVICES AUX :7

**IV. LES RÉALISATIONS DANS L'ADAPTATION AUX MUTATIONS SOCIALES
ET INSTITUTIONNELLES :8_14**

1. Changements climatiques. 15

2. Jeunes (collège) 16

3. Femmes (collège) 16-17

4. Alliances :18

- **Le Comité de Réflexion et d'Action sur le Foncier :19**

- **La Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal :19**

- **La plateforme pour une Agriculture Écologique et Biologique :19**

**V. SUCCÈS NOTES DANS L'EXÉCUTION GLOBALE DES ACTIVITÉS EN
2021. 20**

**VI. CONTRAINTES NOTÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS :
21**

VII. RECOMMANDATIONS : 22-23

VIII. PERSPECTIVES D'INTERVENTION ET D'ACTION EN 2022: 24



I.RAPPEL DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

En Afrique et au Sénégal, l'année 2021 fut très chargée par des événements politiques ayant des incidences sur la stabilité sociale et institutionnelle des systèmes de production.

Déjà en début 2021, le sénégalais était lassé des restrictions sanitaires sur les déplacements et l'instauration du couvre-feu. Il trouvera un élément politique déclencheur d'un soulèvement populaire en mars 2021. La stabilité sociale a pris un coup à travers des manifestations ayant lieu dans les centres urbains en raison de griefs liés au manque de services sociaux et d'équipements publics de base. Le nouveau Mouvement pour la défense de la démocratie (M2D), un groupe d'opposition et de la société civile, a pris la tête de l'organisation des récentes manifestations, rejoignant d'autres groupes dans une activité dynamique de la société civile.

Cumulativement à cette surchauffe populaire sur fond de contestation politique, la pandémie du Coronavirus continue d'accentuer la crise sanitaire d'une manière globale.

Les producteurs à la base ont subi ce contexte dégradant.

La politique monétaire, selon l'UEMOA a fait état d'une consolidation de la reprise de l'activité économique à partir du 2ème trimestre de 2021 avec une croissance de 7,7%, en rythme annuel, après 3,4% au trimestre précédent. Les dernières estimations font état d'un raffermissement de la reprise de l'activité économique dans l'UEMOA au premier trimestre 2021, avec un taux de croissance du PIB réel de 3,2%, en rythme annuel, après 1,8% au trimestre précédent. Cette évolution a été portée par l'accélération de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs d'activité. L'analyse suivant les composantes de la demande fait ressortir que le regain de dynamisme de la croissance de l'Union est attribuable à la vigueur de la demande intérieure.

II.REALISATIONS

1-DANS L'INFLUENCE DES POLITIQUES PAR LA PRODUCTION D'EVIDENCES

Un changement majeur est noté : la position et la notoriété de la plateforme est reconnue par l'Etat, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

En 2021, le CNCR s'est considérablement investi dans la production d'évidences en vue de soutenir des plaidoyers et d'influencer les politiques en cours. L'éventail de thématiques d'intervention renforce directement la position du CNCR et indirectement la sphère de l'exploitation familiale au regard de sa durabilité (une EF viable, vitale et vivable), avec un accent particulier sur les questions foncières, agroécologiques et gestion des ressources naturelles, la consommation locale, les nouvelles filières porteuses, la disponibilité et l'accessibilité des facteurs de productions aux femmes et aux jeunes. Nous avons trois (03) blocs de productions d'évidences par les leviers premièrement, de productions de connaissances ; deuxièmement, des mobilisations sociales ; et troisièmement des campagnes et dialogues.

1. Bloc 1 : productions de connaissances

Une production d'évidences accrue en soutien au plaidoyer du CNCR

Avec ce résultat, un changement majeur est noté : la position et la notoriété de la plateforme est reconnue par l'Etat, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

En 2021, le CNCR s'est considérablement investi dans la production d'évidences en vue de soutenir des plaidoyers et d'influencer les politiques en cours. L'éventail de thématiques d'intervention renforce directement la position du CNCR et indirectement la sphère de l'exploitation familiale au regard de sa durabilité (une EF viable, vitale et vivable), avec un accent particulier sur les questions foncières, agroécologiques et gestion des ressources naturelles, la consommation locale, les nouvelles filières porteuses, la disponibilité et l'accessibilité des facteurs de productions aux femmes et aux jeunes. Nous avons trois (03) blocs de productions d'évidences par les leviers premièrement, de productions de connaissances ; deuxièmement, des mobilisations sociales ; et troisièmement des campagnes et dialogues.

Les productions de connaissances sont relatives à des notes de position, de déclarations, d'études spécifiques, de rapports

1. capitalisations sous le format capsules vidéos pour « recueillir de l'information et générer des connaissances sur les expériences mises en œuvre dans le cadre du projet CCSS et CDS
2. rédaction de déclarations lors de la célébration des journées internationales des forêts et des journées de lutte contre la désertification
3. actions de renforcement de capacités, de sensibilisation et de plaidoyer pour Promotion de l'accès des jeunes et des femmes à la terre
4. Note sur le bilan de la campagne ASPH 2021/2022
5. Note d'interpellation sur les impacts de la Covid-19 sur les exploitations familiales
6. Révision du document de stratégie de plaidoyer du CDF pour l'accès des femmes aux ressources productives, 2021
7. Rapport d'étude sur l'initiative pomme de terre et patate douce dans trois bassin de production à savoir Zone de vallée du fleuve Sénégal, Zone des Niayes et la Zone Sud Ziguinchor et Sédhiou
8. Contribution, par le biais du GDSP, au processus d'élaboration du PASAD du MAER
9. Production de connaissances sur les marchés territoriaux (fonctionnement, caractérisation, gouvernance, etc.)
10. Production de connaissances sur les pratiques agro écologiques des EF gérées par les femmes
11. Production d'un livret sur les arts culinaires dans la cadre de la promotion des produits locaux
12. Participation à l'élaboration de la Note de Position du CRAFS sur la proposition par la Banque Mondiale d'un nouveau programme de cadastre et de sécurisation foncière (PROCASEF)
13. Réalisation d'une étude sur la Zone Économique Spéciale (ZES) de Sandiara ;



- 14 Participation à la production d'un document de proposition de législation foncière avec les membres du cadre de réflexion et d'action sur le foncier (CRAFS) ;
15. réalisation d'une étude d'évaluation de la tenure de l'eau dans le cadre du projet « Mieux connaître l'eau : Vers un accès plus équitable et plus durable aux ressources naturelles pour une plus grande sécurité alimentaire (KnoWat) » ;
16. Réalisation d'une étude de capitalisation d'expériences sur la gouvernance forestière dans le département de Médina Yoro Foulah,
- 17 Élaboration de conventions locales sur la gouvernance forestière ;
18. Réalisation de vidéos de capitalisation sur les actions et résultats du programme « Les Savoirs des Gens de la Terre » mis en œuvre par le CNCR en partenariat avec UPA DI dans les régions de Kaolack et Diourbel du Sénégal
19. Rapports de mise en œuvre des projets SAFE2020, OpenACP et PARFAO



1. 1. BLOC 2 : MOBILISATIONS SOCIALES

- 20 Organisation de 10 projections de films et débats sur l'alimentation scolaire dans les régions de Dakar, Kaolack, Ziguinchor et Saint Louis.
- 21 Organisation de 3 rencontres d'échange avec le réseau des parlementaires sur l'Agriculture et le consommateur local
22. Projection de films et panels discussions sur les enjeux Agricoles organisés à Dakar, Kaolack, Bignona, Nguaye Mékhé, Louga, Saint Louis, Ross Béthio et Podor.
23. Session de démonstration culinaire
- 24 rencontres de socialisation du PNA-FEM dans les régions de Saint-Louis, Kaffrine et Ziguinchor
25. Déclaration JMA et JFR

1. 2 BLOC 3 : CAMPAGNES ET DIALOGUES

26. actions de plaidoyer auprès des maires pour la réduction des frais de bornage pour les délibérations dans l'arrondissement de Méouane (Darou Khoudoss, Méouane, Mboro et Taiba Ndiaye)
27. actions de plaidoyer auprès des élus locaux pour l'obtention de titres de délibération au profit des producteurs de l'arrondissement de Méouane
28. Organisation d'une conférence nationale sur l'agriculture écologique biologique à Thiès avec la Plateforme nationale agriculture écologique et biologique en collaboration avec la FENAB et les partenaires du projet I.AEB au Sénégal.
29. atelier national sur l'initiative pomme de terre et patate douce

III-LES REALISATIONS DANS LA FOURNITURE DE SERVICES AUX FEDERATIONS

Le second résultat du CNCR est intitulé : Des services sont rendus aux fédérations dans différents maillons des filières ASPH.

Ce résultat a pour changement significatif Les EF bénéficiaires des différentes interventions sont capables de produire, de transformer et d'assurer la qualité dans les différents maillons des filières ASPH. Nous avons identifié 3 blocs de renforcement.

Bloc 1 : renforcement de capacités humaines et matérielles

Le second résultat du CNCR est intitulé : Des services sont rendus aux fédérations dans différents maillons des filières ASPH. Ce résultat a pour changement significatif Les EF bénéficiaires des différentes interventions sont capables de produire, de transformer et d'assurer la qualité dans les différents maillons des filières ASPH. Nous avons identifié 3 blocs de renforcement.

Soutien à des initiatives de transformation agro-alimentaires portées par des femmes et des jeunes à travers le FO4ACP



UT Sélectionnée	Filière
L'Unité de l'Union Nationale des Femmes Coopératrices Agricoles de Diourbel de l'UNCAS	Transformation de céréale en particulier mil sous forme apprêtée (couscous, <u>Thiakry</u> , <u>araw</u> etc.)
L'Unité de l'Union des Groupements de Producteurs de <u>Mékhé</u>	Transformation arachide en huile

3- Equipements et matières premières reçus par les unités

Rencontrez les membres dévoués de notre équipe financière

Rubriques	quantité	Bénéficiaires
Equipement	1 Epierreuse à mil	UNCAS
Matière première mil	75000 FCFA	UNCAS
Emballages divers	500 bouteilles 1L 250 flacons 500ML 250 flacons 250ML 500 bouteilles 5L 4 fut métal de 217L 5 sacs ATC/NA de 25KG	UGPM
Matériel, équipement	20 Filtres à huile 05 Attapulgites 02 futs en plastique de 200L Petit matériel (blouses, gants, masques, vaisselles etc).	
Matière première	500L d'huile brut	UGPM

4- Cérémonies de remise des équipements



Deux rencontres ont été tenues dans le cadre de la remise des équipements aux femmes des deux unités bénéficiaires. L'une à Diourbel pour les femmes de l'UNCAS et l'autre à Mékhé pour les femmes de l'UGPM. Ces cérémonies ont vu la participation des leaders du CNCR, du Collège des Femmes du CNCR, des leaders des OP, des femmes et des jeunes.

Les bénéficiaires ont hautement magnifié et salué l'action du ROPPA et du CNCR allant dans le sens de soutenir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Elles se sont engagées de ne ménager aucun effort pour la réussite de leurs activités de transformation après avoir reçu ce lot de matériel. Car elles seront maintenant beaucoup plus efficaces. En termes de recommandations, elles souhaitent avoir davantage de soutien en équipement, à l'obtention de l'autorisation FRA mais aussi d'être accompagnées dans la commercialisation pour que leurs produits accèdent aux grandes surfaces et à une large gamme de marchés.

Le PARFAO a eu pour principales réalisations :

Soutien au développement d'unités de transformation agroalimentaire artisanales et semi-industrielles

Pour cette activité, les critères de sélections des bénéficiaires ont été revus et validés par l'équipe technique du CNCR (03).

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des trente-deux fédérations membres du CNCR.

Le comité de sélection composé des appuis techniques du CNCR et de la présidente de la commission Systèmes Alimentaires et Marchés du Collège des Femmes du CNCR s'est ensuite réuni au CNCR pour faire la dépouille des dossiers reçus et la sélection des bénéficiaires. Au sortir de cette activité, deux unités de transformation portées par les femmes ont été retenues. L'unité des femmes transformatrices de Sésame de la Fédération des Producteurs de Sésame (FENPROSE) et l'unité des femmes transformatrices de produits halieutiques de la Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE/P).

Deux rencontres ont été tenues avec les responsables des fédérations et les femmes des unités pour faire la socialisation du programme, l'identification des besoins en équipement, emballages ou fonds de roulement et en formation. Et une feuille de route est dégagée pour chaque organisation pour la mise en œuvre des activités. Les prestataires d'équipement pour les deux unités sont identifiés, les commandes sont effectuées et les équipements sont réceptionnés.

Besoins en équipement de l'unité de la FENPROSE

5. Besoins en équipement de l'unité de la FENPROSE

Equipements	Prestataires
Séchoir solaire	Cf. factures
Remplir les Vis en fin	
Réparation tableau électrique	
Emballages divers	

Moules à galettes	
Décortiqueuse graine de Sésame	
Dispositif de raffinage	



6-Besoin en équipement de l'unité de la FENAGIE/Pêche



Rubriques	Quantités	Prestataires
Emballages plastiques	10Carton de 250g	Cf. factures
emballages cartonnées	10Carton de 500g	
	10Carton de 1kg	
	30 Carton d'emballages transparents (2000)	
	10 Cartons de sachet en plastiques	
	Autres types	
	10 kg 1500	
<u>selleuse</u>	1Petit Modèle 1Grand Modèle	
Balance électronique	1Balances	
Blouses	20 blouses	
Matières premières (Crevette, pagne, poisson braisé, <u>Touffa</u>)	1237,5 KG	
Etiquette et autocollants		
Entretien, réhabilitation du bloc technique		
Petit matériel (Couteaux, gants, étiquettes, autocollants, seau)		

Bloc 2 : renforcement de capacités techniques

A travers le programme FO4ACP, nous avons pu renforcer les compétences des organisations suivantes :

+

Rubriques	Bénéficiaires	Lieu
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Leadership féminin ; ➤ Techniques de communication, marketing et commercialisation ; ➤ Acte OHADA 	20 femmes et jeunes de l'URFCD de L'UNCAS	DIOURBEL
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Normes d'hygiène et qualité; ➤ Sécurité des aliments ; ➤ Outils de gestion de l'unité ; 	20 femmes et jeunes de l'URFCD de L'UNCAS	DIOURBEL
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gouvernance ; ➤ Gestion organisationnelle. 	25 femmes et jeunes de l'UGPM	MEKHE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hygiènes qualité ; ➤ Marketing communication ; ➤ Commercialisation. 	15 femmes et jeunes de l'unité de transformation de l'UGPM	MEKHE

Durant tout le processus des formations, le collège des femmes et des jeunes du CNCR ont été mobilisés. Les formations ont permis de renforcer les capacités des femmes et des jeunes sur ces modules cités dans le tableau et dont ils avaient émis le souhait d'y être capacités.

Globalement, toutes les sessions ont été très bien appréciées par les bénéficiaires. En termes de recommandations, ils souhaitent que les formations soient continus et que le temps imparti aux sessions soit augmenter.

Dans l'initiative Pomme de terre et Patate douce, il a été réalisé dans l'axe de renforcement de capacités :

- 30 Identification d'une équipe de formateurs paysans par filière
- 31 Formation des producteurs dont les jeunes et les Femmes
- 32 Formation technique des EF en production
- 33 Formation sur le management des Organisations Paysannes

Dans le cadre du PARFAO, il a été réalisé des formations sur :

Rubriques	Bénéficiaires			Lieu
	H	F	J	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La gouvernance ; ➤ La gestion organisationnelle ; ➤ Le leadership. 	02	11	02	Kaolack /FENPROSE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les normes d'Hygiène, qualité et conservation ; ➤ Le Marketing et la commercialisation ➤ La communication digitale 	06	11	03	<u>Sédhiou</u> /FENPROSE/ AAJAC
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La gouvernance ; ➤ La gestion organisationnelle ; ➤ Les outils de marketing. 	05	14	01	<u>Yarakh</u>
Total	13	36	06	
Total global	55			



Le projet SAFE a renforcé la résilience de couches spécifiques, suite à l'avènement de la COVID : jeunes et femmes.

Il a été réalisé des actions de dotations de sujets animaux comme filets sociaux.

En résumé, le tableau revient sur les différentes dotations.

Rubriques	Bénéficiaires	Nombres
Embouche (Petits ruminants)	SUES 20(Femmes et jeunes) ANAPES 20(Femmes et jeunes)	50 mâles et 50 femelles (chaque bénéficiaire a reçu 1 mâle et 1 femelle de race <u>ladoum</u> ou Bali Bali)
Aliment bétail (petits ruminants)	Stagiaires Collègue des jeunes (10 jeunes)	100 sacs de 40 KG (2 sacs par bénéficiaires)
Produits vétérinaires (petits ruminants)		Chaque bénéficiaire a reçu un lot de divers produits (vitamines, déparasitant etc.)
Volaille	DIRFEL (35 femmes) FAFA (35 femmes et jeunes) FENAGIE/E (35 femmes et jeunes)	1500 sujets (1050 poules et 450 coqs). Chaque bénéficiaire a reçu 10 sujets dont 07 poules et 03 coqs.
Aliment pour volaille	Stagiaires collèges des jeunes (41 jeunes)	150 sacs de 50 KG (chaque bénéficiaire a reçu un sac d'aliment)
Produits		Chaque bénéficiaire a reçu un

Bloc 3 : accompagnement

L'Initiative Pomme de Terre et Patate Douce qui a un objectif d'accompagnement des producteurs pour arriver à un profilage et la création d'un cadre national. Il a été réalisé dans cet axe, plusieurs activités :

Axes prioritaires d'interventions	Objectifs	Résultats	Actions majeures
Professionnalisation des OP	Améliorer la gouvernance et les offres de services des OP	La dynamique organisation des OP est renforcée et fonctionnelle	Renforcement de la dynamique organisationnelle (OP de bases, filières etc.)
			Plaidoyer et appui pour la création des sociétés coopératives
			Alliances, réseautage, partenariat
			Développement de services pour les membres des OP (semences, engrais, formation etc.)
Renforcement de la structuration des filières pomme de terre et	Améliorer le dynamisme et la performance des	Les filières pomme de terre et patate douce sont bien structurées et offrent	Structuration du collège des producteurs des deux filières Pomme de terre et Patate douce
			Renforcement du partenariat entre les acteurs des filières
			Rencontre avec FNDASP pour reprendre le processus de mise en place des

		membres	
Financement	Créer des mécanismes de financements adaptés et durable pour soutenir les filières pomme de terre et patate douce	Un système cohérent de financement efficace et durable est mis en place et qui permet d'assurer l'accompagnement des filières pomme de terre et patate douce	Mise en place de dispositifs efficace de financement : Négociation d'une ligne de financement dédié aux deux filières auprès de la LBA et d'autres à conditions acceptables
			Mettre en place des dispositifs de Veille sur les opportunités de financements à travers les appels à propositions (fonds compétitifs et subventions)
			La mobilisation de l'épargne locale (mécanismes de prélèvement par des cotisations volontaires et obligatoires), à travers les AVEC et les caebasses de solidarités etc.
			Organisation de rencontres entre les OP et les institutions financières et Etatiques pour négocier la mise en place de mécanismes de financement durable propre aux OP sur la base des prélèvements sur les opérations d'achats et de ventes groupés
			Mise en place de fonds leviers propre aux OP
Amélioration et	Créer suffisamment de richesses pour les EF engagées	Les EF engagées dans les filières pomme de terre et patate	Mise en place d'une chaine de valeur production de semences de pomme de terre.
			Mise en place des points de multiplication des boutures de patate douce
			Introduction de nouvelles variétés de patate douce et de pomme de terre à haut

augmentation et sécurisation de la productivité	dans les filières pomme de terre et patate douce	douce ont améliorés leur production	potentiel génétique
			Test de réactualisation des fiches techniques (Pomme de terre et patate douce)
			Renforcement et développement des relations avec les institutions qui travaillent sur le Changement climatique et la promotion de l'agroécologie.
			Collaboration avec le Centre internationale de la Pomme de terre et de la patate douce (CIP Ghana et autres)
			Dotation d'équipement et de matériels agricole pour le travail du sol, la récolte.
			Maitrise de l'eau et utilisation des énergies renouvelables pour réduire les couts d'irrigation
			Plaidoyer et sécurisation du foncier
			Programme d'amélioration de la fertilité des sols et de la gestion durable des terres et de l'eau.
			Information, sensibilisation des producteurs et autres acteurs sur l'Assurance Agricole
Stockage, conservation et transformation	Réduire les pertes post récoltes et avoir plus	80% de la production est valorisé à travers le stockage, la	Construction d'infrastructures post récolte (Chambres froides)
			Négociation de contrats avec les industries de fabrique d'emballages
			Renforcement du partenariat avec les

iv- REALISATIONS DANS L'ADAPTATION AUX MUTATIONS SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES

Le résultat 3 du CNCR est intitulé : le CNCR s'est adapté durablement aux mutations sociales, institutionnelles et environnementales en cours. Ce résultat a induit trois changements significatifs.

Changement 1 : L'agro-écologie et la gestion communautaire des ressources naturelles sont des priorités d'action du CNCR

Changement 2 : les femmes et les jeunes sont au cœur du dispositif d'intervention de la plateforme

Changement 3 : les leviers de financement du secteur ASPH reposent sur des mécanismes de mobilisation de ressources internes et externe

Changements climatiques

Au Sénégal, plus du tiers des sols agricoles sont modérément ou gravement dégradés. Il est estimé que 13 % des terres sont dégradées, affectant ainsi directement 22 % de la population du pays (Khouma, 2002). Les principaux problèmes sont les suivants : l'érosion (éolienne et hydrique), la salinisation, le déficit majeur en matière organique et les dégradations chimiques et physico-biologiques (pollution, pertes de nutriments, compaction, etc).

Cela dit, lorsqu'il est question de santé des sols, l'enjeu le plus préoccupant pour les familles paysannes concerne la perte de fertilité des sols, entraînant du même coup une diminution des revenus et une atteinte à la sécurité alimentaire. À titre d'exemple, les rendements en arachide dans le Bassin arachidier ont diminué de plus de la moitié de ce qu'ils étaient dans le passé, passant d'environ 1 à 1,2 t/ha à 500 à 600 kg/ha en trente ans.

Au Sénégal, la dégradation des terres arables entraîne donc d'immenses pertes financières d'une valeur d'environ 550 milliards de francs CFA (FCFA), selon ce que rapporte l'étude sur « L'économie de la dégradation des terres en Afrique » (ELD Initiative et UNEP, 2015).

C'est dans cette optique et afin de répondre aux constatations et aux préoccupations des familles agricoles et des OP partenaires que le CNCR a développés un service de type « club-conseil en agroenvironnemental » qui pourrait aussi s'appeler Clubs-conseil en santé des sols. Le service vise principalement à recruter des agronomes ou techniciens agronomes dans le but d'offrir un service-conseil non lié en analyse et fertilisation des sols. Le service pourrait éventuellement être financé par les utilisateurs, permettant aux productrices et producteurs agricoles, sous la supervision de leurs organisations, d'avoir accès à des analyses de sols et des conseils en fertilisation.

La formule proposée est inspirée du concept de champs-écoles gérés par un groupement villageois paysan, intégrant des parcelles de démonstration. C'est d'ailleurs un concept qui a été mentionné à plusieurs reprises au cours des rencontres ayant pour but de faire le point sur la situation des sols avec les OP en 2017. Le concept est apprécié des productrices et des producteurs puisqu'il les habilite et les rend moins dépendants de l'aide extérieure tout en mettant de l'avant leur expertise et savoir-faire. Le projet Clubs dekkal suuf privilégie des actions qui sont : reproductibles à moindre coût, capitalisables, simples et qui valorisent les savoirs paysans.



1. Jeunes -le collège des jeunes



Le Collège des jeunes du CNCR a été créé afin d'assurer la relève agricole. Il est de plus en plus actif, car sollicité par les différents partenaires du CNCR à travers sa participation aux projets et programmes sur l'agriculture et l'employabilité des jeunes. Il demeure une référence dans l'accompagnement et l'encadrement des jeunes ruraux vers l'emploi.

Femmes -le collège des femmes

Le Collège des Femmes du CNCR a été créé en tant qu'espace de concertation permettant à ces dernières de mieux exprimer leurs préoccupations et de s'affirmer davantage au sein du mouvement paysan. Le collège des femmes du CNCR est surtout un cadre d'action et de soutien permettant aux femmes rurales qu'il appuie et soutient pour faciliter leur autonomisation.



Alliances

Les stratégies d'alliances et des dynamiques à diverses échelles est en cours. Le CNCR est assez impliqué dans ces alliances, ce qui lui confère un rôle central dans l'accès à l'information :

1. Le Comité de Réflexion et d'Action sur le Foncier (Crafs)

C'est un réseau d'organisation des producteurs et de la société civile qui est mis en place depuis 2010 dans le contexte de la ruée vers la terre et accentué par la crise alimentaire et financière de 2017/2018. Le CNCR en assure la coordination. Il a eu à mener des actions de plaidoyers significatifs contre les accaparements de la terre.

2. La Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal

La DYTAES est le cadre pour un dialogue sur l'agroécologie au Sénégal. Elle est déclinée en cinq axes :

o Axe 1 : Dialogue politique national

o Axe 2 : Accompagnement de la Transition Agroécologique dans les territoires

o Axe 3 : Sensibilisation du grand public

o Axe 4 : Partage d'expériences et développement d'alliance dans le cadre de réseaux nationaux, sous régionaux et internationaux.

Axe 5 : Participation aux cadres de dialogue nationaux, sous régionaux et internationaux

1. La plateforme pour une Agriculture Ecologique et Biologique

En novembre 2016, s'est tenue la déclaration d'Addis-Abéba en Ethiopie sur l'agroécologie qui soutenait que, « l'agriculture biologique et la souveraineté alimentaire renforcent les efforts, en matière d'amélioration des sols dégradés et infertiles, ayant une carence en nutriments essentiels, qui sont en augmentation et qui compromettent les capacités actuelles et futures de production alimentaire en Afrique ».

Le Sénégal, à travers son Plan Sénégal Emergent (PSE) vise un développement durable afin de permettre l'éclosion d'entreprises performantes et compétitives et de satisfaire la forte aspiration des populations à un mieux-être. Conscient de l'importance de l'agriculture dans le tissu économique et social du pays, le Président Macky SALL vise à « Faire de l'agriculture le fer de lance de notre économie ». Toutefois, l'agro-business est depuis longtemps prôné comme solution salvatrice pour la sécurité alimentaire en Afrique et aussi au Sénégal. Ce type d'agriculture conventionnelle, du fait de l'utilisation non rationnelle des intrants contribue d'avantage à la dégradation importante des terres productives. De plus, plusieurs études ont montré les défaillances de ce type d'agriculture dans un contexte où presque 90% de la nourriture est produite par de petites exploitations familiales.

C'est dans cette dynamique que, le CNCR à travers la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB) en collaboration et soutien de : la Plateforme Nationale Agriculture Ecologique Biologique (PNAEB), Biovision Africa Trust (Bvt) à travers l'Initiative Agriculture Ecologique Biologique (I-AEB), IFOAM Organics International et le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest (PATAE), a organisé la conférence nationale sur l'agriculture écologique biologique portant sur le thème : « Systèmes Alimentaires et Nutritionnels Durables : Place de l'Agriculture Ecologique Biologique ».



LE GROUPE DE DIALOGUE SOCIAL ET POLITIQUE

Les Acteurs Non Etatiques (ANE) du Sénégal ont entrepris de constituer le Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) en 2014. Ce groupe a une mission : (i) d'interface, de mobilisation et de facilitation du dialogue entre les acteurs de la société civile et les décideurs étatiques, et (ii) d'information et de communication sur l'état d'avancement et l'évaluation du Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) et généralement sur les politiques agricoles.

Le GDSP constitue le troisième pilier du dispositif institutionnel de gouvernance du PNIASAN, après le comité de pilotage placé sous l'autorité de la primature et le comité technique coordonné par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) et chargé de l'exécution du Programme.

v- SUCCES NOTES DANS L'EXECUTION GLOBALE DES ACTIVITES EN 2021

Accès aux ressources publiques : L'année 2021 a concrétisé les nombreux efforts entrepris par le CNCR pour accéder et profiter aux ressources publiques par le biais des projets et programmes publics. C'est le cas :



Du projet AGRI JEUNE qui travaille sur l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes ruraux dans les exploitations familiales et les activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Dans ce projet, le CNCR par le biais de son collège des jeunes va recevoir un financement de 130 900 000 FCFA.

· Du projet PROCASEF (Projet Cadastre rural et sécurisation foncière). Son objectif est de promouvoir la bonne gouvernance foncière à travers un contrôle citoyen actif et structuré pour le bien-être de tous et surtout une meilleure prise en compte des préoccupations des communautés locales dans le cadre de la mise en œuvre du PROCASEF. Le CNCR, au nom de la Société Civile regroupée autour du CRAFS, va signer un financement de 796 210 000 FCFA pour l'année 2022

· Du projet PADAER : En plus de la négociation sur la dimension contrôle citoyen, le CNCR a pu œuvrer pour la mobilisation des ressources au profit de la FONGS et de l'ASPRODEB en tant qu'organismes prestataires pour un montant global de 239 000 000 FCFA au titre de l'année 2021.

- La consolidation du leadership du CNCR dans l'animation de cadres multi-acteurs (6 cadres + OREGEC) : Les résultats engrangés dans le cadre de l'influence politique ont été pour la plupart le fruit d'actions et combats menés par les OP et OSC sous le lead et l'animation du CNCR. Ces cadres qui agissent sur diverses thématiques sont : le CRAFS et le COPIL DV sur le foncier, le PNAEB et DYATES sur l'Agroécologie, le GDSP et CVA/CNVCP sur le PREGEC sur les politiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques.
- L'impulsion d'une dynamique multiacteurs autour de la relève agricole avec le collège des jeunes du CNCR : Par le biais de la valorisation des productions de connaissances sur la jeunesse, le CNCR à travers le collège des jeunes a su impulser une dynamique en regroupant et fédérant les acteurs agissant sur la thématique pour réfléchir autour de la relève et le renouveau agricole. Cette initiative, sous le nom d'IRRA (Initiative pour la Relève et le Renouveau Agricole) a pour ambition de produire une stratégie nationale d'installation et d'insertion des jeunes. Une capitalisation a été faite de ce résultat et est disponible.
-
- La suppression de la prime fixe sur l'électricité pour les producteurs de riz dans la vallée du fleuve Sénégal qui marque la concrétisation d'un long plaidoyer avec les acteurs de la filière rizicole, notamment le CIRIZ. Par le biais d'un long processus initié par le CNCR à travers le CIRIZ, le plaidoyer a abouti à la décision des autorités de suspendre la prime fixe pour les périodes hors campagne et par la suite, une suppression de cette prime sur l'électricité. Une fiche de capitalisation sur ce résultat est rédigée et disponible.
- La mutualisation et l'élargissement du partenariat (ROPPA, OSC, etc.).
- Institutionnalisation de la fonction suivi/contrôle citoyen à travers « l'œil du paysan » dans tous les projets et programmes du FIDA. Grâce au plaidoyer mené par le CNCR auprès du FIDA à travers plusieurs rencontres et participation aux missions du COSOP, le FIDA a accepté d'insérer un lot d'activités pour renforcer la veille citoyenne du programme comme exigée par les standards internationaux et appuyé par le FIDA. La mise en œuvre de cette activité est à confier au CNCR.

VI- CONTRAINTES NOTÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

- En lien avec la priorité une qui porte sur l'influence des politiques
- Le contexte sanitaire marqué par l'apparition d'une troisième vague en cours d'exécution du projet a causé des difficultés pour la réalisation d'autant plus que les actions étaient orientés en milieu scolaire.
- Maitrise de l'agenda politique qui fait qu'on a des difficultés pour avancer sur leur appropriation
- Ressources humaines et expertise insuffisantes pour mener à bien le suivi et le plaidoyer
- Ressources financières pour conduire le plaidoyer surtout pour les domaines nouveaux de plaidoyer identifiés en cours de mise en œuvre des interventions.
- En lien avec la deuxième priorité qui porte sur le renforcement des fédérations à fournir des services à leurs membres
-
- Des retards ont été constaté dans la fourniture de certains services auprès des fédérations du fait essentiellement des lenteurs subies dans l'obtention des factures pro-forma pour l'achat des équipements pour les unités de transformation des femmes et du non-respect des délais de livraison noté chez certains fournisseurs.
- L'enclavement de certaines zones d'intervention qui a nécessité des dépenses supplémentaires mais également les difficultés de maintenir la communication et du coup cela s'est senti dans le suivi à distance de certains bénéficiaires.
- Le manque de ressources humaines constaté dans certaines fédérations qui a eu des conséquences sur le suivi technique de la bonne mise en œuvre des actions.
- Déficit de synergie constaté autour des actions entreprises par les fédérations du fait déficit de communication et de partage au sein du CNCR malgré les efforts déployés par ce dernier avec les mécanismes et dispositifs mis en place pour améliorer la communication.
- En lien avec la troisième priorité relative à l'adaptation aux mutations sociales et institutionnelles
- Un manque de proactivité de la part de certaines fédérations qui se traduit par un déficit de portage politique et technique et une attitude d'attentisme (manque d'initiatives) ; ce qui limite les efforts entrepris par le niveau national malgré le rappel des enjeux et des défis liés aux interventions initiées par les responsables politiques et techniques au niveau national.
- Déficit de représentativité des femmes et des jeunes aussi bien au niveau national qu'au niveau des fédérations. Malgré les efforts considérables entrepris par les responsables nationaux en orientant des appuis/projets et interventions en direction des jeunes et des femmes et en améliorant leur intégration dans le conseil d'administration, les jeunes et femmes surtout éprouvent encore des difficultés à influencer les décisions. Au sein des fédérations, les efforts restent à faire pour favoriser une meilleure implication et une prise en charge des préoccupations des jeunes et des femmes malgré les avancées notées par les collèges des femmes et des jeunes en matière de sensibilisation/mobilisation, formation et appui/accompagnement à travers des projets et programmes négociés avec des partenaires.

VII-RECOMMANDATIONS

En lien avec les priorités du CNCR, il est formulé les recommandations suivantes :

Recommandations sur la Priorité 1 :

- 1. Poursuivre le dialogue avec les autorités afin de favoriser une meilleure contribution de la société civile à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes

1.2 Poursuivre sa participation aux fonds publics pour la mise en œuvre de programmes d'envergure nationale ;

Recommandations sur la Priorité 2 :

- 3. Renforcer la présence du CNCR auprès des fédérations en essayant de se déployer en pôle-territoire dans les zones agroécologiques en fédérant les CRCR et les CDCR ;

4. Disposer d'un référentiel d'interventions prioritaires par filière agro-sylvo-pastorale et halieutique ;

VIII-PERSPECTIVES D'INTERVENTION ET D'ACTION EN 2022

- Au cours de l'année 2022, il est prévu des interventions dans les programmes phares suivants :



Nom de l'activité phare ou du Projet	Durée	Partenaire	Perspective financière	Zone d'intervention
Activités Annuelles Décennie de l'Agriculture Familiale	2022-2028	Forum Rural Mondial	130 Millions CFA	Sénégal
Programme d'Appui aux réformes des politiques agricoles pour une meilleure Productivité PSS/USAID	2021-2024	USAID	650 Million CFA	Sénégal
Projet Cadastre Rural et Sécurisation Foncière (PROCASEF) / MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX et Contrôle Citoyen dans LA MISE EN ŒUVRE DU PROCASEF	2022-2025	BM – Min. des finances	2 milliards CFA	14 régions du Sénégal
Appui aux OP bénéficiaires du Projet GAFSP : MOYENS DE SUBSISTANCE DES RURALES	2022	FAO	50 millions CFA	TAMBACOUN DA

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DE L'AVICULTURE FAMILIALE DURABLE	2022-2025	GAFSP	1,1 Milliards CFA	Mbour, Fatick et Kaolack
CONVENTION AGRIJEUNES	2022-2024	FIDA	300 millions CFA	8 régions du SN
CONVENTION PADAER 2	2022-2025	FIDA	150 millions CFA	4 régions du SN
PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES DE LA SC	2022-2024	UE	260 millions	Sénégal
Total			4.64 milliards CFA	



RAPPORT ANNUEL CNCR 2021
NOUS CONTACTER | CNCR
[HTTP://WWW.CNCR.ORG](http://www.cncr.org) › CONTACTS
TEL 33 827 74 53

BP 249 DAKAR RP -LOTISSEMENT CICES -LOT N° 58A-DAKAR SÉNÉGAL.

